

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Syndicat Mixte à Vocation Multiple pour le Traitement des Déchets Ménagers du secteur IV du Haut-Rhin			
Adresse postale : 3a, rue de l'industrie - C.S. 10228			
Ville : CERNAY	Code NUTS : FRF 12	Code postal : 68704	Pays : FRANCE
Point de contact : https://marchespublics-amhr.omnikles.com			Téléphone : 03.89.82.22.50
Courriel : contact@sm4.fr			
Adresse(s) internet			
Adresse principale : (URL) http://www.sm4.fr			
Adresse du profil d'acheteur : (URL) : https://marchespublics-amhr.omnikles.com/			

I.3) Communication

<input checked="" type="checkbox"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : ¹⁵ (URL) https://marchespublics-amhr.omnikles.com/
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : - via https://marchespublics-amhr.omnikles.com/
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : - par voie électronique via https://marchespublics-amhr.omnikles.com/ , - au point de contact susmentionné (adresse postale)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type : Syndicat mixte

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

<input checked="" type="checkbox"/> Environnement

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concession de service public pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance d'une unité de méthanisation-compostage confiée à une SEMOP			
II.1.2) Code CPV principal :	90513000	Descripteur supplémentaire :	Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux
II.1.3) Type de marché : Services			
II.1.4) Description succincte : Le SM4 souhaite créer une unité de méthanisation des biodéchets et de compostage des digestats en remplacement de la plateforme de compostage existante. Le Concessionnaire aura donc pour missions : Mission n° 1 - Conception, construction, financement, exploitation et maintenance d'une unité de méthanisation avec compostage du digestat sur le site d'Aspach-Michelbach ; Mission n° 2 - Traitement des Biodéchets apportés par le SM4, à compter du 1er juillet 2021 jusqu'au terme du Contrat ; préalablement à la mise en service de la nouvelle unité de méthanisation, cette mission sera assurée par l'exploitation et la maintenance de la plateforme de compostage existante à Aspach-Michelbach, et/ou par tout autre moyen, notamment à la suite de la déconstruction de la plateforme existante.			
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur horsTVA: 47.000.000 Monnaie : euros			
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots : non			

II.2) Description ¹

II.2.1) Intitulé : Concession de service public pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance d'une unité de méthanisation-compostage confiée à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP)			
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)	Code CPV principal : 45222100-0	Descripteur supplémentaire :	Travaux de construction d'usines de traitement des déchets
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF 12 Lieu principal d'exécution : Aspach-Michelbach (68700)			
II.2.4) Description des prestations : Le SM4 souhaite créer une unité de méthanisation des biodéchets et de compostage des digestats en remplacement de la plateforme de compostage existante. Le Concessionnaire aura donc pour missions : Mission n° 1 - Conception, construction, financement, exploitation et maintenance d'une unité de méthanisation avec compostage du digestat sur le site d'Aspach-Michelbach ; Mission n° 2 – Exploitation et maintenance, puis déconstruction, de la plateforme de compostage existante sur le site d'Aspach-Michelbach.			
II.2.5) Critères d'attribution La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous (<i>les critères d'attribution devront être donnés par ordre décroissant d'importance</i>) Critères : <ol style="list-style-type: none">1. Qualité technique du projet (55 %)2. Qualité financière (35 %)3. Qualité juridique (10%)			
II.2.6) Valeur estimée Valeur horsTVA : 47.000.000 Monnaie : euros			
II.2.7) Durée de la concession Durée en mois : 204 mois			
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non			

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis: - un extrait K-Bis ou équivalent de chaque candidat ou entreprise membre d'un groupement ; - une lettre de candidature indiquant le nom et la forme juridique du candidat et, en cas de groupement, le nom et la forme juridique des entreprises constitutives de ce dernier ; - en cas de groupement, les pouvoirs donnés au mandataire pour représenter les cotraitants ; - en cas de groupement, un court mémoire (4 pages maximum) présentant les membres du groupement et précisant le rôle envisagé pour chacun dans le cadre de la réalisation du projet ; - le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; - une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ; - une déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 3123-18 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-5 de ce code, sont exacts ; - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. En cas de groupement, ces documents sont exigés pour chaque membre du groupement. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2) Conditions liées à la concession²

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

La durée du contrat de concession est de 204 mois. Les candidats peuvent agir en qualité de candidats individuels. Les groupements d'opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats. Les candidats ne peuvent pas agir : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; en qualité de membres de plusieurs groupements.

Section IV: Procédure

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date: 15 juin 2020 Heure locale: 12 :00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Pays : France

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 03 88 21 23 23

Adresse internet: (URL) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - Avant la signature du contrat, un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) jusqu'à la signature du contrat.- Après la signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication au JOUE d'un avis d'attribution du contrat (Code de Justice Administrative, article R 551-7, 1er alinéa)- Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti le cas échéant de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision : dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R 421-1 du code de Justice Administrative) ou à compter d'une décision implicite de rejet (article R 421-2 du code de Justice Administrative). Référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative) jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative). Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti le cas échéant de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics dans un délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision : dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du Code de Justice Administrative) ou à compter d'une décision implicite de rejet (article R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Pays : France

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 03 88 21 23 23

Adresse internet: (URL) <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

VI.3) Date d'envoi du présent avis : 18/03/2020